

# randonnées et promenades

## O Île Russell



Modéré ; 1 km (boucle de 30 minutes) depuis le point d'accès en bateau.

Un embranchement de la boucle principale mène à l'un des derniers homesteads hawaïens dans la région. La maison historique remonte à plus d'un siècle.

## L M Flèche Sidney



Facile ; boucle de 2 km avec sentiers de raccord ; 1,5 km jusqu'aux embranchements (boucle : 45 minutes; embranchement : 40 minutes pour aller à la plage ou au champ) depuis le quai principal.

Balade tranquille sur les plages ou promenade dans les sentiers qui traversent les forêts ombragées et les grands prés ensoleillés.

## N Île Portland



Modéré ; 6,5 km (boucle : 3 heures ; sentiers de raccord : 1 heure) à partir de l'une des trois aires de camping de l'île Portland.

Une boucle riveraine vous fait faire le tour de l'île en entier et profiter d'un panorama spectaculaire tous azimuts. Deux sentiers boisés qui coupent l'île vous permettent de raccourcir votre randonnée si le temps vous fait défaut.

## Îles Pender

### G Beaumont



Difficile ; sentier de 1,5 km (60 minutes) à partir de la rue Ainslie Point.

Après un demi-kilomètre du stationnement de la pointe Ainslie, le sentier qui mène à Beaumont descend en lacets et continue en une pente raide dans une forêt touffue et des champs de rochers. Le sentier s'aplanit à 30 m au-dessus du rivage jusqu'à une fourche : les deux embranchements mènent à l'aire de camping.

### F Mont Norman



Difficile ; sentiers de 1,5 km (60 minutes chacun) de la rue Canal ou de la rue Ainslie Point.

Les vues panoramiques qu'offre le mont Norman valent bien l'effort qu'exige ce sentier ardu. Tout en traversant une forêt de salal et de seconde venue, le chemin offre des vues magnifiques. La promenade et la terrasse d'observation indiquent la fin du sentier.

*Un peu de cardio :*

*Depuis les terrains de camping à Beaumont, entreprenez cette ascension revigorante de 244 m jusqu'au sommet du mont Norman.*

### H Lac Roe



Modéré ; 1,5km (45 minutes, aller seulement) depuis la rue South Otter Bay.

Ce sentier mène aux hautes-terres qui surplombent la baie Shingle jusqu'au lac Roe, puis redescend en pente raide jusqu'à la subdivision Magic Lake Estates.

### I Roesland



Facile ; 0,5 km (15 minutes, aller seulement) du stationnement jusqu'au belvédère.

Accès rapide à un ancien centre de villégiature qui remonte au début des années 1900. À la droite de la baie Ella, une petite passerelle mène à un court sentier rustique qui donne sur l'îlot Roe.

## Île Mayne

### B Baie Bennett



Facile ; 1,5 km (15 minutes jusqu'à la pointe ; boucle : 40 minutes) depuis la rue Bennett Bay.

La pointe Campbell comporte les vestiges d'une forêt ancienne. Un sentier large et relativement plat mène à des vues superbes de l'île Georgeson. À marée basse, un escalier donne accès à la plage sablonneuse d'où il est possible de terminer la boucle le long du rivage.

## Île Saturna

### C Anse Winter



Facile ; 1,5 km (boucle : 25 minutes) de l'aire de fréquentation diurne de l'anse Winter.

Cette boucle agréable traverse diverses zones de végétation – des terres humides de choux puants, des hautes-terres d'épinettes et de salal, des prés dégagés et des marais salants – et offre des vues spectaculaires du détroit de Georgia.

### E Baie Narvaez



Modéré ; 1,7 km (30 minutes, aller seulement) du stationnement situé à l'extrémité de la rue Narvaez Bay.

Un vieux chemin modérément raide mène à l'un des endroits les plus sereins de l'île Saturna. À la droite du promontoire se trouve la baie Echo, un endroit magnifique pour se relaxer. À gauche les emplacements de camping d'arrière-pays près de la baie Little.

### E Cap Monarch (baie Narvaez)



Modéré à difficile ; 2,5 km (boucle : 1,5 heure) du stationnement jusqu'à l'extrémité de la rue Narvaez Bay.

Une ascension rapide de 100 mètres d'altitude mène jusqu'au belvédère. Cette nouvelle destination part du sentier de la Baie Narvaez et suit un ancien chemin d'exploitation jusqu'à un point de vue incroyable du passage Boundary.

## Ruisseau Lyall



Modéré ; 2 km (40 minutes, aller seulement) de la rue Narvaez Bay ou de l'extrémité est de la rue Valley (garez-vous dans la voie d'arrêt sur la rue East Point).

À partir de la rue Narvaez Bay, ce sentier initialement raide passe près d'une cascade entourée de mousses puis s'aplanit rapidement. Le sentier traverse la forêt au cœur de l'île et longe le ruisseau pour aboutir à la rue East Point.

## D Île Tumbo



Facile ; 3,5 km (boucle de 90 minutes) autour de l'île Tumbo.

Les sentiers désignés offrent en de multiples endroits une vue sur l'île Cabbage depuis le port Reef et des îles San Juan, tandis qu'ils serpentent parmi les forêts de chênes de Garry, d'arbusiers et de Douglas taxifoliés côtiers, et les marais. (Nota : les propriétaires de la maison jouissent d'une tenance viagère. Nous vous prions de respecter leur intimité.)



randonnée et camping

RÉSERVE DE PARC NATIONAL DES

ÎLES-GULF

# camping et amarrage

Sites	Écart avec carte	Saison	Installations de camping et droits						Installations maritimes et droits		Accès					
			Nombre d'emplacements	4,90 \$/petit groupe*	49 \$/groupe organisé	Eau	Toilettes	Foyers	Accès aux fauteuils roulants	Bouées 9,80 \$/bateau	Place au quai 1,90 \$/mètre	Annexes d'attache	Route	Eau	Traversier - piétons	Sentier
<b>Île de Vancouver</b>																
Terrain de camping McDonald (Sidney)		15 mars – 30 oct.	56	✓		✓	✓	✓	✓				✓			
<b>Îles intérieures</b>																
Flèche Sidney	L	15 mai – 30 sept.	26	✓		✓	✓			21	✓			✓	✓	
Flèche Sidney – Groupes	L	15 mai – 30 sept.		✓		✓	✓							✓	✓	
Flèche Sidney – Groupes jeunesse	L	15 mai – 30 sept.				✓	✓	✓						✓	✓	
Île D'Arcy	K	1 <sup>er</sup> juin – 30 sept.	7	✓			✓							✓		
Isle-de-Lis (île Rum)	J	1 <sup>er</sup> juin – 30 sept.	3	✓			✓							✓		
<b>Île Portland</b>																
Plage Shell	N	15 mai – 30 sept.	6	✓			✓							✓		
Baie Princess	N	15 mai – 30 sept.	12	✓			✓					✓		✓		
Pointe Arbutus	N	15 mai – 30 sept.	6	✓			✓							✓		
<b>Îles Pender</b>																
Terrain de camping Prior Centennial		15 mai – 30 oct.	17	✓		✓	✓	✓	✓				✓			
<small>Pour réserver un emplacement de camping à Prior Centennial, composez le 1-800-689-9025</small>																
Beaumont	F	15 mai – 30 sept.	11	✓			✓			15				✓		✓
<b>Île Prevost</b>																
Prevost à la baie James	A	1 <sup>er</sup> juin – 30 sept.	10	✓			✓							✓		
<b>Îles extérieures</b>																
<b>Île Saturna et environs</b>																
Baie Narvaez	E	15 mai – 30 sept.	7	✓			✓							✓		✓
Île Cabbage	D	15 mai – 30 sept.	5	✓			✓			10				✓		

■ Pour faire une réservation de groupe (camping ou pique-nique) à la flèche Sidney, composez le 1-877-559-2115. Les groupes organisés ne doivent pas dépasser 30 personnes. Ils doivent acquitter les droits courants pour petit groupe comme dans tous les terrains de camping d'avant-pays. Les groupes de jeunes paient le tarif à forfait de 49 \$.

■ Les visiteurs qui campent à la flèche Sidney doivent s'être procuré un emplacement de camping désigné avant le départ du dernier traversier de la journée. Pour connaître l'horaire et les coûts du traversier, exploité par une entreprise privée : 250-474-5145 ou 250-655-4995 ; [www.alpinemarineadventurecentre.ca](http://www.alpinemarineadventurecentre.ca)

■ Il y a de l'eau potable à la flèche Sidney ; elle a parfois une forte teneur en sodium de sorte qu'elle ne devrait pas être consommée par les personnes qui ont des troubles rénaux ou cardiaques.

■ Les emplacements de camping de l'arrière-pays sont accessibles durant toute l'année. Aucun droit n'est perçu hors-saison et les services sont réduits.

■ Hors-saison, le camping est interdit aux terrains de camping McDonald et Prior Centennial.

■ La durée maximale de tout séjour aux terrains de camping et aux aires de mouillage et d'amarrage de la réserve de parc national est de 14 jours par année civile.

■ Les droits de mouillage et de quai sont perçus après 18 h. Limite d'un bateau par bouée. Taille permise : jusqu'à 15 mètres lorsque la vitesse du vent est inférieure à 30 nœuds (55 km/h) et jusqu'à 12 mètres lorsque la vitesse du vent se situe entre 30 à 37 nœuds. Le mouillage est interdit lorsque les vents sont supérieurs à 37 nœuds (69 km/h).

*Petit groupe – jusqu'à huit personnes (maximum de quatre personnes âgées de 16 ans ou plus) et un véhicule. Droit de 6,80 \$ pour chaque véhicule supplémentaire.*

# vous et votre réserve de parc national

## Minimisez votre empreinte

Les îles Gulf tirent leur beauté pittoresque de leurs rivages rocheux, de leurs caps escarpés et des rochers et îlots au large. Cet endroit particulier constitue l'une des régions naturelles dont l'environnement est le plus menacé dans le sud du Canada. Pour réduire votre impact personnel, obéissez aux lignes directrices suivantes :

- Ne campez qu'aux endroits désignés et ne marchez que sur les sentiers balisés. Ces endroits sont soigneusement planifiés pour que vous puissiez profiter au maximum de votre séjour tout en protégeant les plantes et l'habitat.
- Rapportez tout ce que vous emportez, particulièrement tous vos déchets car il n'y a aucune décharge sur les îles.
- Respectez les ressources du parc. Il est interdit de prendre, de déplacer ou d'endommager les roches, les coquillages, le bois de grève, les fleurs, les bois de cervidés ou les artefacts culturels.
- Les vélos sont interdits sur les sentiers du parc. Les dommages causés par les pneus entraînent des problèmes d'érosion et de drainage.
- Respectez les aires de préservation spéciale. Parcs Canada y interdit l'accès par souci de protéger des écosystèmes extrêmement fragiles.

## Sans feu de camp

*Dans les îles Gulf, les étés sont très secs, et le risque d'incendie est souvent extrêmement grand. Il est essentiel de protéger la Réserve de parc national des Îles-Gulf et ses voisins du feu.*

- Aux terrains de camping Prior Centennial et McDonald, vous pouvez faire des feux dans les foyers prévus à cette fin, sauf en cas d'interdiction de faire des feux.
- Les feux sont interdits partout ailleurs dans le parc (même sous la laisse de marée haute). Les barbecues (style Hibachi) et les feux de camp au propane sont également interdits.
- Les réchauds au propane et au gaz sont autorisés.

## Maîtrisez vos animaux de compagnie et tenez-les en laisse

*Les animaux de compagnie font de merveilleux amis et ils sont les bienvenus dans la Réserve de parc national des Îles-Gulf. Si vous décidez d'amener votre animal dans le parc, souvenez-vous qu'il y a des règlements à respecter pour protéger les animaux sauvages, les écosystèmes et les autres visiteurs.*

- Tenez votre chien en laisse en tout temps. Les animaux de compagnie conservent leur instinct naturel; ils marquent leur territoire de leur odeur et pourraient transmettre des maladies domestiques aux animaux sauvages. Vos animaux en liberté peuvent endommager les plantes fragiles ou harceler les animaux sauvages, causant des blessures à ces derniers et les poussant à fuir leur territoire.
- Ramassez les excréments de votre chien et rapportez-les avec vos déchets.
- Respectez les autres visiteurs. Gardez votre animal près de vous et assurez-vous qu'il ne fasse pas trop de bruit.



## Respectez les autres visiteurs

*Les jeunes et les moins jeunes viennent à la Réserve de parc national des Îles-Gulf pour faire de la randonnée, du bateau, du kayak, des pique-niques et du camping. Ils y viennent pour apprécier la nature et faire un séjour véritablement relaxant.*

- Ne faites pas de bruit entre 23 h et 7 h.
- Assurez-vous que votre comportement ne dérange pas les autres.
- Il est interdit de boire de l'alcool dans les endroits publics.

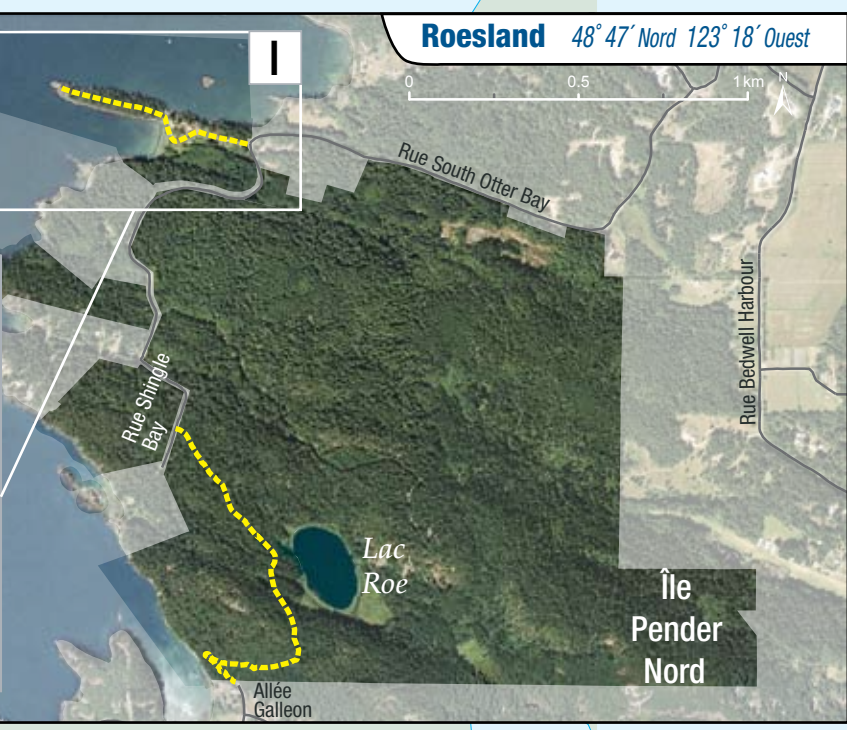
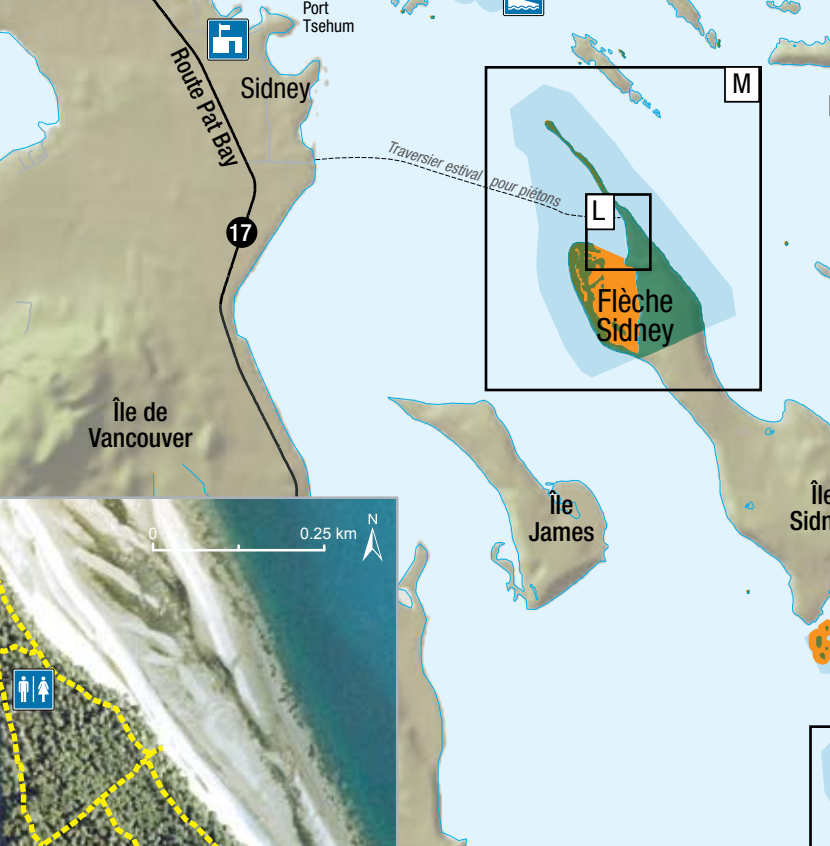
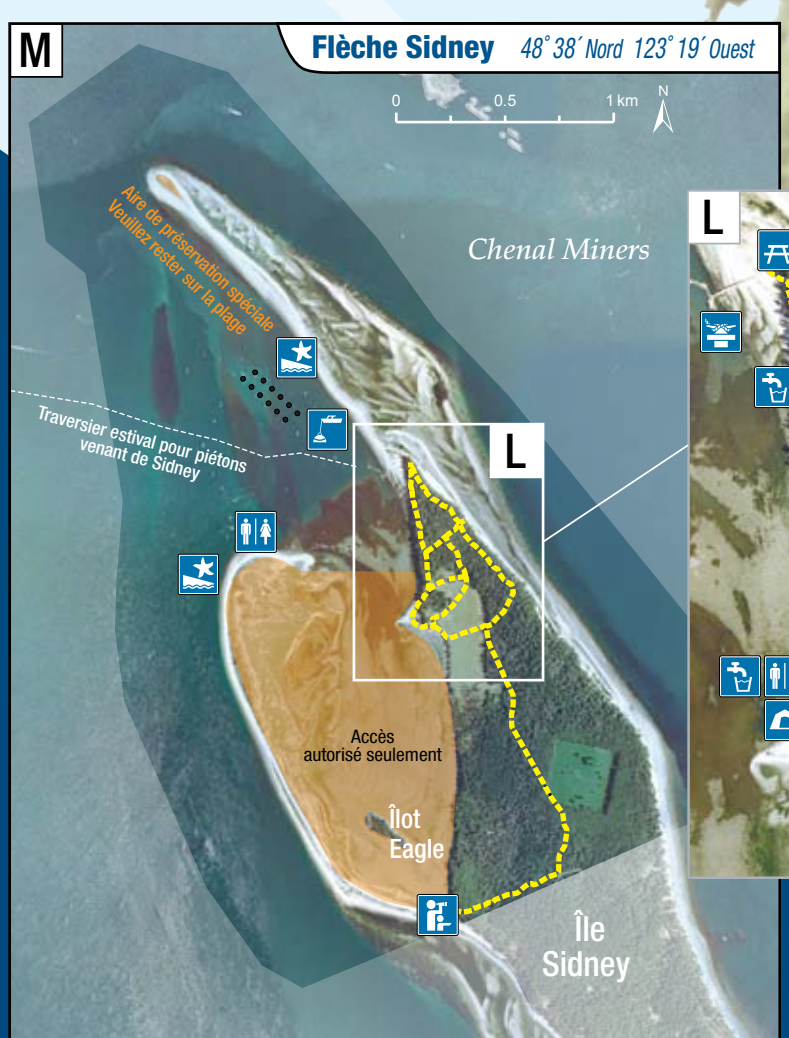
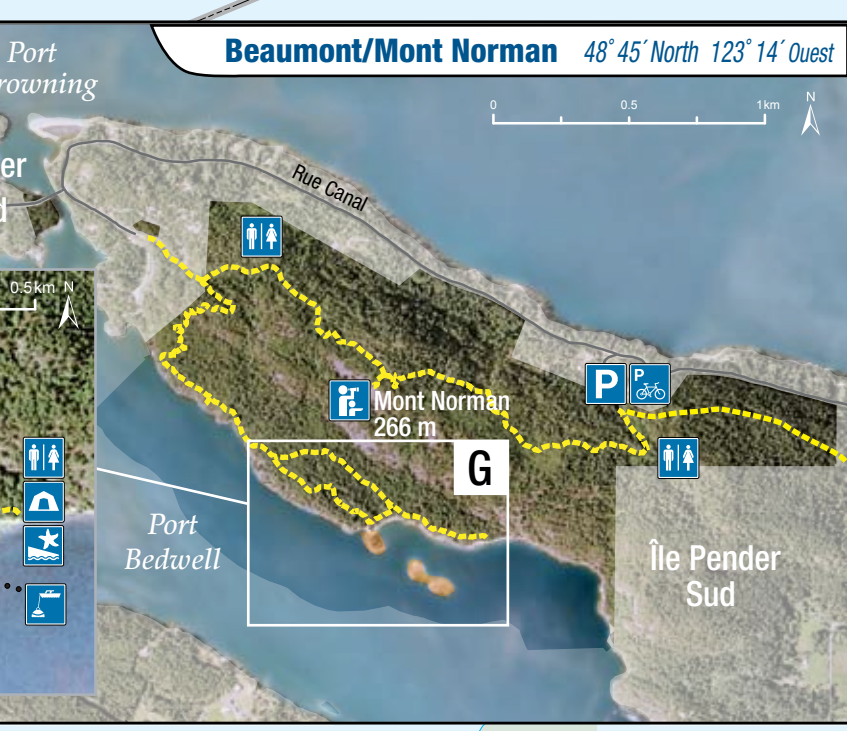
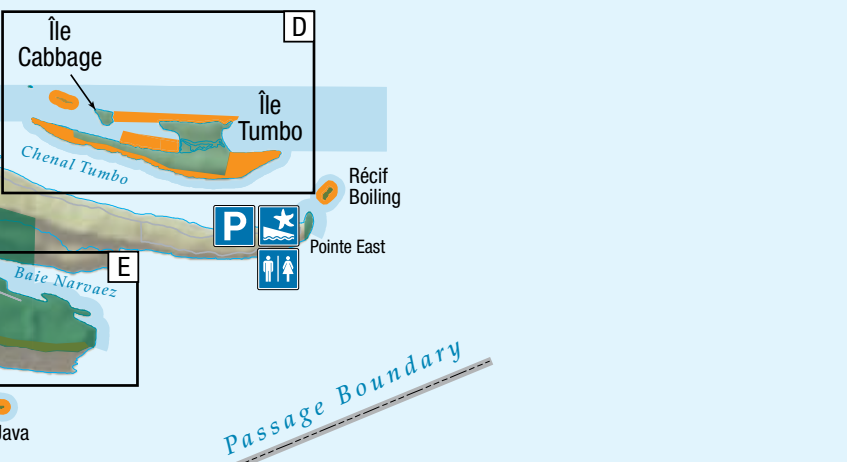
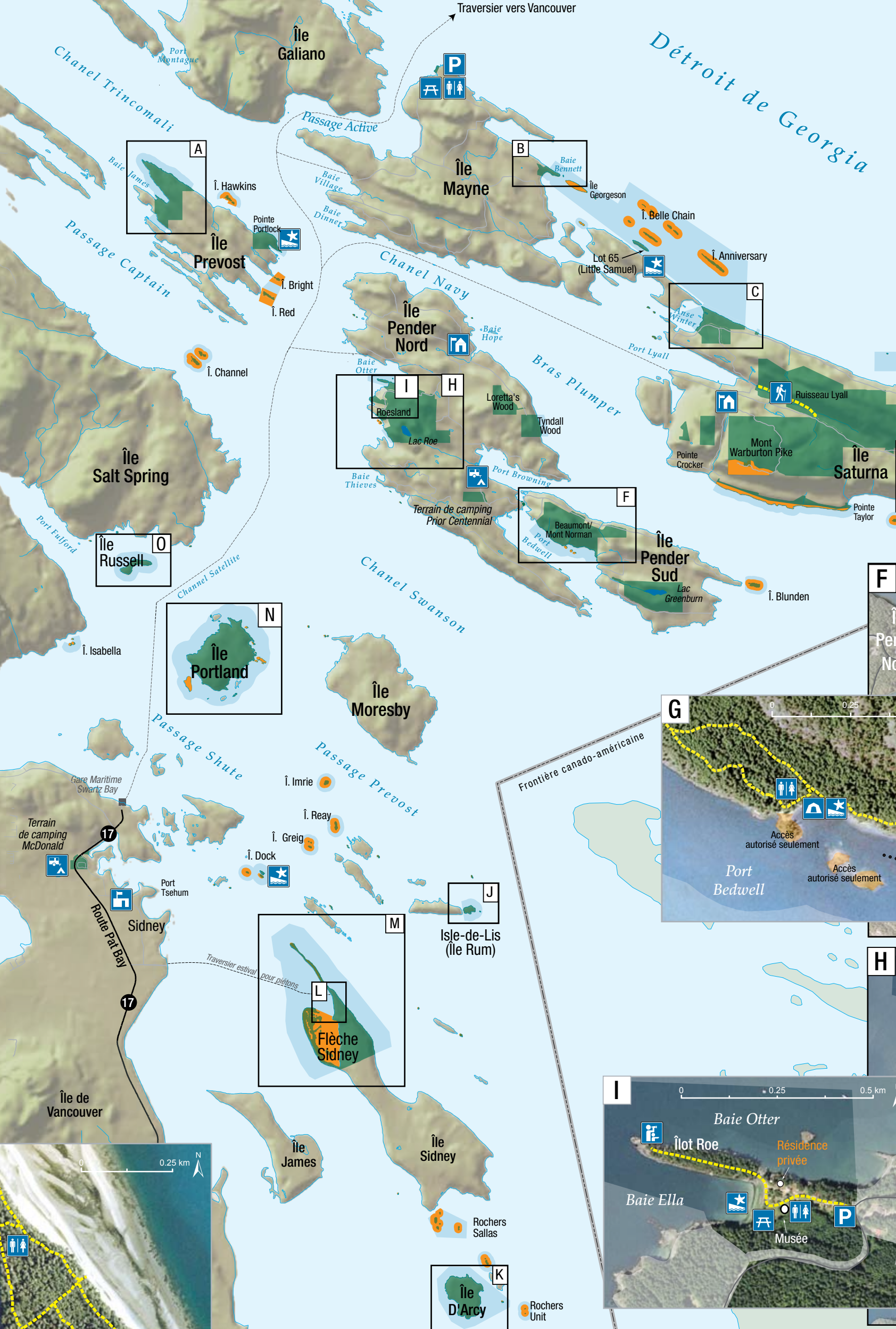
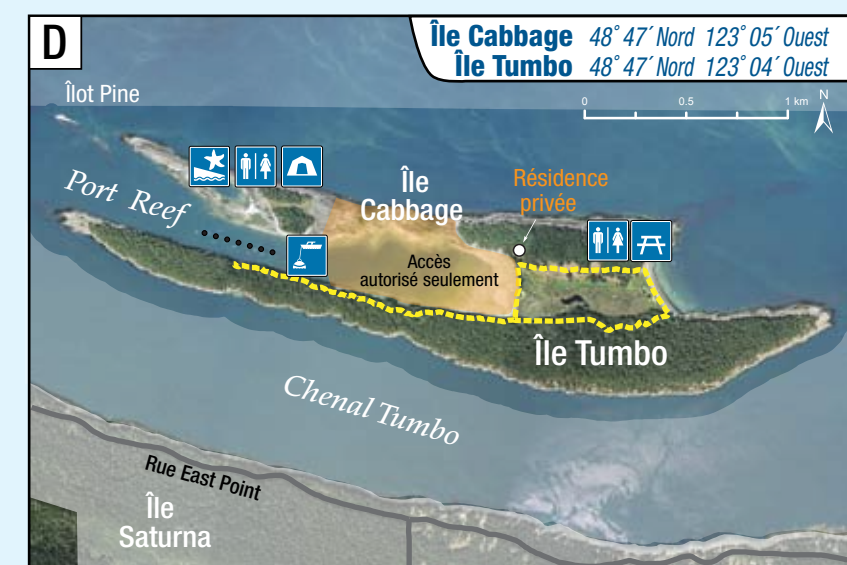
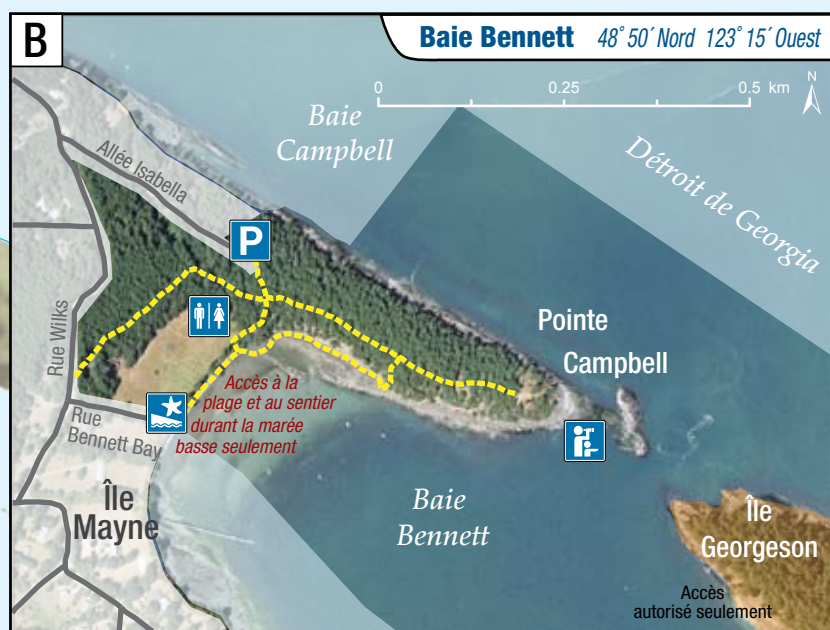
## Suivez les règles dans les cuvettes de marée

*Les créatures intertidales sont toutes uniques et fragiles et elles ont besoin des rochers et des algues pour se réfugier.*

- Si vous soulevez une roche, allez-y doucement puis replacez-la au même endroit, dans la même position.



# RÉSERVE DE PARC NATIONAL DES ÎLES-GULF



### LÉGENDE

Amarrage	Camping	Stationnement
Points d'accès à la plage	Camping collectif	Bureau de parc
Quai pour embarcations pneumatiques	Emplacement de camping accessible aux véhicules automobiles	Administration du parc
Bouées d'amarrage	Aire de pique-nique	Sentier
Eau potable	Abri de pique-nique	Routes principales
Belvédère	Toilettes	Parcours des traversiers
Randonnée pédestre	Parking à vélo	0 2 4 km

Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf  
 Aire marine protégée de Parcs Canada  
 Accès autorisé seulement